



Mémoire d'Oxfam Canada en vue des consultations prébudgétaires pour le budget de 2020

Recommandation 1 : Investir dans une économie juste

- Favoriser l'égalité économique des femmes en investissant 1 milliard de dollars dans les soins aux enfants, en augmentant l'accès des femmes à l'assurance-emploi et en haussant le salaire minimum fédéral.
- S'attaquer à l'urgence climatique en prenant des engagements nationaux plus ambitieux pour réduire les gaz à effet de serre, en éliminant les subventions pour les combustibles fossiles et en investissant dans les emplois écologiques.
- Assurer la justice fiscale en éliminant les échappatoires injustes, en rétablissant les taux d'imposition des sociétés, en augmentant le taux d'imposition du revenu marginal supérieur, et en luttant contre l'évasion fiscale.

Recommandation 2 : Investir pour mettre un terme à la violence fondée sur le sexe; et respecter les droits en matière de santé sexuelle et reproductive

- Affecter 500 millions de dollars pour lancer un plan d'action national afin de prévenir la violence fondée sur le sexe et lutter contre celle-ci, en plus d'accroître les investissements dans les refuges.
- Lancer une campagne nationale de cinq ans de 20 millions de dollars sur les relations saines et la sexualité, et s'engager à couvrir, de manière universelle, les coûts des contraceptifs.

Recommandation 3 : Faire preuve de leadership à l'échelle mondiale en ce qui concerne les droits de la femme et l'égalité des sexes

- Créer un plan de dix ans pour atteindre l'objectif d'aide de l'ONU de 0,7 % du revenu national brut.
- Accroître les contributions au financement mondial de la lutte contre les changements climatiques en offrant des subventions, au lieu de prêts.
- Réserver 120 millions de dollars aux programmes d'intégration des genres dans les états fragiles et touchés par des conflits.

Introduction

L'inégalité économique, l'inégalité entre les sexes et l'urgence climatique sont des défis connexes que le gouvernement doit relever de manière simultanée. Une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone ne sera possible que si elle prend racine dans la justice sociale. Nous devons créer des emplois écologiques qui versent un salaire suffisant, combler l'écart de rémunération entre les sexes, et veiller à ce que tous les Canadiens puissent couvrir leurs coûts de subsistance.

Un avenir à faibles émissions de carbone est un objectif important seulement si nous décidons aussi de nous attaquer aux injustices historiques et de créer des possibilités pour un grand nombre, pas seulement pour quelques-uns. C'est pourquoi le gouvernement devrait aussi s'engager à lutter contre la violence fondée sur le sexe, à respecter les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, et à défendre les droits des femmes sur la scène mondiale.

En outre, le gouvernement devrait continuer de faire de la budgétisation fondée sur le sexe une priorité, en adoptant efficacement la *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes* de 2018. Pour veiller à ce que la politique fiscale tienne compte des besoins des femmes et favorise l'égalité entre les sexes, au moins 15 % des témoins entendus par le Comité permanent des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires devraient être des organismes qui défendent les droits des femmes ou devraient axer leur témoignage sur les recommandations visant à favoriser l'égalité entre les sexes. Le gouvernement devrait soutenir particulièrement les femmes qui sont les plus systématiquement marginalisées, comme les femmes autochtones, les femmes de couleur, les femmes handicapées et les membres de la communauté LGBTQI, pour qu'elles prennent part aux processus budgétaires. Les politiques pourront ainsi tenir compte de leur réalité et de leurs défis uniques.

1. Investir dans une économie juste

Justice économique pour les femmes

Partout dans le monde, les femmes gagnent moins que les hommes. Le sexisme a une incidence sur les emplois auxquels les femmes ont accès, l'argent qu'elles gagnent et la façon dont la société valorise leur travail. Les femmes assument une responsabilité disproportionnée à l'égard de la garde des enfants, un travail non rémunéré, ce qui limite leur capacité à trouver un emploi décent. Les soins aux enfants sont l'investissement le plus judicieux que le gouvernement peut faire pour veiller à ce que le Canada soit plus inclusif, plus égal et plus prospère. Du même coup, trop de femmes occupent des emplois précaires, mal rémunérés et non sécuritaires. Les femmes représentent 70 % des travailleurs à temps partiel, occasionnels et temporaires¹ et 60 % des travailleurs gagnant le salaire minimum². En raison de la précarité de leur emploi, de nombreuses femmes ont de la difficulté à accéder à l'assurance-emploi ou reçoivent des prestations si basses qu'elles sont forcées de passer d'un emploi à rémunération faible à un autre.

Recommandations :

- ✓ Investir un milliard de dollars dans les soins aux enfants en 2020, et favoriser l'adoption d'un régime universel de garde d'enfants en établissant un calendrier de 10 ans pour atteindre la cible de l'OCDE, fixée à 1 % du PIB. Adopter une loi nationale assurant l'universalité, la qualité et l'exhaustivité du régime de garde d'enfants, et ajouter une stratégie en matière de main-d'œuvre pour veiller à ce que les gardiens et gardiennes disposent d'un travail décent offrant un salaire suffisant.
- ✓ Accroître l'accès des femmes à l'assurance-emploi, en modernisant le régime d'assurance-emploi de manière à réduire le seuil universel, à y intégrer les personnes qui quittent d'elles-mêmes leur emploi, et à garantir une exigence relative à l'admissibilité des travailleurs à faible revenu pour tenter de tenir compte de l'accès, du niveau et de la durée, au lieu de seulement les gains.
- ✓ Augmenter le salaire minimum pour les travailleurs d'une compétence fédérale pour qu'ils aient un salaire suffisant. Utiliser le système d'approvisionnement du gouvernement fédéral à l'appui des entreprises dirigées par les femmes, et favoriser les entreprises qui versent des salaires suffisants et protègent les droits des travailleurs, particulièrement les conventions collectives.

Justice climatique

À l'échelle nationale, le Canada doit maintenir les progrès faits pour lutter contre les changements climatiques, surtout en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Cela comprend le fait de renforcer le cadre fédéral de tarification du carbone, en éliminant les préférences accordées aux grands émetteurs, en supprimant les subventions pour les combustibles fossiles, et en investissant dans les programmes de lutte contre les changements climatiques. Les pays riches favorisent l'urgence climatique mondiale. Le Canada se réchauffe deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale³. Les communautés les plus vulnérables, surtout dans le sud de la planète et dans le Nord canadien, seront les plus durement touchées par le réchauffement planétaire. Les femmes sont déjà touchées le plus durement par les inondations, les sécheresses, les tsunamis et les incendies⁴. Le Canada peut aider à créer une dynamique et à établir des voies diplomatiques pour veiller à ce que la communauté mondiale respecte l'Accord de Paris.

Recommandations :

- ✓ Établir de nouveaux engagements nationaux plus ambitieux pour la réduction des gaz à effet de serre, afin d'éviter que la hausse de la température moyenne mondiale dépasse 1,5 °C, et passer une loi à ce sujet.
- ✓ Éliminer les subventions pour les combustibles fossiles, et arrêter d'utiliser les fonds publics, y compris le financement, pour soutenir les compagnies pétrolières et gazières.
- ✓ Investir dans les emplois écologiques, et soutenir une transition juste pour les travailleurs, appliquant une analyse entre les sexes à la transition.

Justice fiscale

Partout dans le monde, le sous-financement des services publics et l'échec général concernant l'élimination de l'évasion fiscale par les grandes entreprises et les riches favorisent l'inégalité depuis des décennies. Les femmes et les filles sont encore plus touchées par l'inégalité économique croissante, tandis qu'elles perdent l'accès aux services publics essentiels, et doivent combler ces lacunes en accomplissant de nombreuses heures de tâches ménagères non rémunérées. Au Canada, les réductions d'impôt des deux dernières décennies ont réduit les revenus fédéraux de 50 milliards de dollars par année⁵. Le système

de charges et d'échappatoires fiscales du Canada est coûteux, soit plus de 100 milliards de dollars chaque année. En outre, il récompense principalement les hommes riches⁶.

Recommandations :

- ✓ Éliminer les échappatoires injustes qui permettent aux entreprises et aux personnes gagnant un revenu élevé de payer un taux d'impôt inférieur par rapport au reste de la population, y compris les mesures régressives d'impôt sur le revenu, comme le fractionnement du revenu de pension.
- ✓ Rétablir les taux d'imposition des sociétés à 18 %, et accroître le taux d'imposition du revenu marginal supérieur des revenus de plus d'un million de dollars, le faisant passer de 33 à 37 %.
- ✓ Adopter des lois, des mesures d'application de la loi et des pénalités plus sévères pour empêcher l'évasion fiscale et l'évitement fiscal des entreprises et personnes riches dans les paradis fiscaux.

2. Investir pour mettre un terme à la violence fondée sur le sexe; et respecter les droits en matière de santé sexuelle et reproductive

Violence fondée sur le sexe

La violence fondée sur le sexe est une crise mondiale qui prend des proportions endémiques. À l'échelle mondiale, une femme sur trois a subi de la violence physique ou sexuelle au cours de sa vie. Au Canada, on évalue que la violence conjugale et la violence sexuelle coûtent à l'économie canadienne 12,2 milliards de dollars chaque année⁷. La violence faite aux femmes et aux filles ne connaît pas de frontières ni de culture. Cependant, les personnes pauvres font face à un niveau supérieur de violence⁸. Les femmes autochtones sont six fois plus susceptibles d'être assassinées que les femmes non autochtones. D'autres populations, comme les transgenres, les femmes handicapées et les femmes âgées, sont aussi plus vulnérables⁹. Même si quelques progrès ont été faits dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie fédérale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe, la portée est limitée à la compétence fédérale. Il est donc impossible qu'elle comble les lacunes importantes et permanentes en matière d'accès aux services et de protection des femmes partout au pays.

Recommandations

- ✓ Affecter 500 millions de dollars pour lancer un plan d'action national afin de prévenir la violence fondée sur le sexe et lutter contre celle-ci, afin que les femmes partout au Canada aient accès aux mêmes services.
- ✓ Accroître les investissements dans les refuges et autres services pour les femmes subissant de la violence.

Droits en matière de santé sexuelle et reproductive

L'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive demeure inégal partout au Canada. Il n'y a pas d'éducation sexuelle complète pour tous les Canadiens, même si elle permettrait de former des relations saines et aurait des répercussions positives sur la santé individuelle, la santé publique et l'égalité entre les sexes. Même si l'éducation relève des provinces, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour éliminer les écarts entre les compétences et augmenter l'accès. Du même coup, l'accès aux contraceptifs est fondamental pour assurer le droit à la santé et à l'égalité entre les sexes, tout en réduisant les coûts

des soins de santé publics et en augmentant la participation des femmes à la vie active et leur autonomisation économique. L'aide internationale du Canada comprend du soutien pour offrir un accès aux contraceptifs. Cependant, il existe encore d'importants obstacles au Canada. Les divers régimes d'assurance privés et programmes de compassion actuellement offerts pour couvrir les contraceptifs ne sont pas proposés adéquatement ni également à toutes les personnes qui en ont besoin.

Recommandations

- ✓ Lancer une campagne nationale de cinq ans de 20 millions de dollars sur les relations saines et la sexualité, en fonction des Lignes directrices pour l'éducation en matière de santé sexuelle mises à jour.
- ✓ S'engager à assurer une couverture universelle du coût des contraceptifs dans le cadre d'un régime national d'assurance-médicaments. Selon une estimation, il en coûterait 157 \$ par personne par année, et permettrait au système de santé d'économiser des millions de dollars¹⁰.

3. Faire preuve de leadership à l'échelle mondiale en ce qui concerne les droits de la femme et l'égalité des genres

Aide internationale

Les pays étrangers se tournent vers le Canada pour son leadership en matière d'égalité des genres. En cette époque de réactions politiques défavorables face aux droits de la femme si durement acquis, les gouvernements canadiens de différentes allégeances politiques ont fait les manchettes en raison de leurs engagements en matière de droits des femmes. De l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants en 2010 à la Politique d'aide internationale féministe plus récente et aux investissements dans la santé et les droits sexuels et reproductifs, le Canada a montré qu'il est un champion mondial de l'égalité entre les sexes. Du même coup, le budget du Canada en matière d'aide internationale en est à son point le plus bas depuis les 50 derniers ans. Le budget d'aide doit augmenter si le Canada veut respecter l'annonce récente concernant la somme de 1,4 milliard de dollars réservée à la santé des femmes et des enfants, sans réduire les dépenses dans d'autres domaines essentiels.

Recommandations

- ✓ Créer un plan de dix ans pour atteindre l'objectif d'aide de l'ONU de 0,7 % du revenu national brut, en veillant à ce que le financement privé pour le développement s'ajoute à l'aide officielle au développement.

Financement de la lutte contre les changements climatiques

Tandis que les changements climatiques menacent d'entraîner 100 millions d'autres personnes dans la pauvreté extrême d'ici 2030, le Canada devrait augmenter l'aide pour soutenir les initiatives d'adaptation sensibles au sexe, reconnaissant que les changements climatiques touchent les femmes et les filles le plus, et que les organismes de défense des droits des femmes sont souvent à l'avant-scène des initiatives d'adaptation.

Recommandations :

- ✓ Accroître les contributions au financement de la lutte contre les changements climatiques, tout particulièrement pour les pays les moins développés, et diviser le financement en deux, soit 50 % pour l'adaptation et 50 % pour l'atténuation. Le financement devrait prendre la forme de subventions, au lieu de prêts.

Action humanitaire

Les organismes humanitaires canadiens et leurs partenaires trouvent difficile d'obtenir du financement pour les programmes sensibles au sexe lors d'urgences. Malgré tout, les urgences humanitaires prolongées représentent une occasion de répondre aux besoins immédiats et aigus d'une manière favorisant l'égalité entre les sexes à long terme. Les organismes de défense des droits de la femme locaux sont des acteurs cruciaux dans le cadre des mesures humanitaires tenant compte des sexes. Ils proposent une aide d'une manière respectueuse de la culture, et peuvent intégrer leurs travaux humanitaires aux efforts qu'ils déploient à long terme pour atteindre l'égalité entre les sexes.

Recommandations :

- ✓ Réserver 120 millions de dollars aux programmes d'intégration des genres dans les états fragiles et touchés par des conflits. Il devrait s'agir d'un financement souple et durable à long terme, surtout pour les organismes de défense des droits de la femme locaux.

Personne-ressource :

Dana Stefov, Oxfam Canada, dana.stefov.oxfam.org

¹ M. Moyser. Mars 2017. *Les femmes et le travail rémunéré*. Consulté le 25 juillet 2018, sur le site Web de Statistique Canada, à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm>

² Fondation canadienne des femmes. *Les femmes et la pauvreté au Canada : les faits*. Consulté le 25 juillet 2018, à <https://www.canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/>

³ Environnement et Changement climatique Canada. 2 avril 2019. *Le climat du Canada se réchauffe deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale*. Consulté le 1^{er} août 2019, à [Le climat du Canada se réchauffe deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale](#)

⁴ Environnement et Changement climatique Canada. 10 avril 2019. *Les femmes et les changements climatiques*. Consulté le 1^{er} août 2019, à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/femmes.html>

⁵ Canadiens pour une fiscalité équitable. 2019. *Programme de fiscalité équitable : Programme en matière de fiscalité équitable des Canadiens pour une fiscalité équitable en vue des élections fédérales de 2019*. Consulté le 1^{er} août 2019, à https://www.taxfairness.ca/sites/default/files/resource/c4tf_election_2019_short_version_final_fr_0.pdf

⁶ D. MacDonald. 2016. *Out of the Shadows: Shining a light on Canada's unequal distribution of federal tax expenditures*. Centre canadien de politiques alternatives. <https://www.policyalternatives.ca/loopholes>

⁷ Femmes et Égalité des genres Canada. 25 janvier 2019. *La ministre Monsef démontre de quelle façon le gouvernement renforce l'économie en faisant progresser l'égalité des sexes*. Consulté le 1^{er} août 2019, à <https://www.canada.ca/fr/condition-feminine/nouvelles/2019/01/la-ministre-monsef-demontre-de-quelle-facon-le-gouvernement-renforce-l-economie-en-faisant-progresser-legalite-des-sexes.html>

⁸ T. H. Mahony. 2011. *Les femmes et le système de justice pénale*. Dans « Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe ». 6^e édition. Ottawa : Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2010001/article/11416-fra.htm>

⁹ Condition féminine Canada. 2017. *Il est temps de tirer un constat. Qui la violence fondée sur le sexe touche-t-elle?* Gatineau. Condition féminine Canada. <https://cfc-swc.gc.ca/violence/knowledge-connaissance/fs-fi-2-fr.html>

¹⁰ *Delivering at home – Empowering the future generation*. 2019. https://www.actioncanadashr.org/sites/default/files/2019-04/Women-Deliver_CSE-proposal_Feb-2019.pdf